

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IFO1762

Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.

Registre national des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP) ([cliquez](#))



METEO

Il a plu de 30 à 50 mm cette semaine. Il a maintenant suffisamment plu sur la Haute-Saône ! Les masses d'eau sont globalement remplies.

Une petite accalmie est annoncée cette semaine, pour peut-être 7 jours, mais pas très chaud et peu de vent !

Le ressuyage des parcelles ne sera peut-être pas aussi rapide que souhaité...

Il est tombé de 250 à 375 mm du 1^{er} janvier au 30 avril sur la Haute-Saône.

Il pleut encore... L'eau coule dans les parcelles.



[Les masses d'eau sont quasi pleines.](#)





COLZA

Stades et état des cultures

100% des parcelles sont totalement défleuries.



BLE

Stades et état des cultures

95% des parcelles sont au stade « Dernière feuille déployée ». Il reste quelques rares parcelles avec la dernière feuille encore enroulée.

L'épi apparaît dans 15% des blés.

*Blé Jeriko – Chevignon
Les 2 variétés couvrent bien le sol maintenant*



Blé virosé par JNO en cours d'épiaison



*Blé Prestance – Rgt Luxeo
Epiaison DFE*



*Dans notre essai, seule la variété PONDOR a encore sa dernière feuille F1 parfois enroulée.
L'épi est visible sur Prestance, Sy Admiration, Intensity et Celebrity.*

Maladies foliaires – septoriose - rouilles

Sur le terrain

Dans les zones sans fongicide :

La **septoriose** évolue lentement. On trouve quelques impacts sur F2 définitive.

La **rouille brune** continue sa progression sur F2 sur variétés sensibles comme Pondor, Celebrity, Sy Transition.

Rouille jaune : Comme d'habitude elle apparaît alors que les céréales sont au stade « Dernière feuille étalée ». Elle est signalée sur Lg Asterion dans le Jura. Elle est signalée sur triticale variété Kaulos.

Conseil

Si vous n'avez pas encore appliqué de fongicides sur blé, il est maintenant urgent d'en faire un. En effet les pluies du moment sont plutôt douces et contaminatrices !

Le stade épiaison – floraison approche.

Vous avez l'habitude de repasser à la floraison pour différentes raisons (précédent maïs, pluie possible à la floraison, prolonger la protection contre les maladies foliaires,...), dans ce cas prévoir un passage au stade floraison du blé. Pour rappel, ne pas dépasser un investissement fongicide total de 70 euros/ha sur variétés sensibles !

Si vous optez pour un traitement fongicide à la **floraison**, privilégiez des spécialités à base de **prothioconazole** et **tébuconazole (Stockholm EC)** efficaces sur septo, rouille et fusa.

Pas d'impasse fongicide à la floraison dans les situations précédent maïs avec cannes de maïs en surface !

L'impasse fusariose est possible sur les variétés peu sensibles (note >= 5) si elles n'ont pas été semées derrière maïs grain ou ensilage. (Voir classement ci-dessous)



- Sensibilité des variétés au risque DON* (*Fusarium graminearum*) - échelle 2023/2024

	Références			Variétés peu sensibles		Variétés récentes			
Variétés peu sensibles		GRAINDOR	7	LD VOILE					
		HYLIGO	APACHE						
		SY ADORATION	OREGRAIN	6,5					
Variétés moyennement sensibles	KWS SPHERE	ZALCO CS	CAMPESINO	6	KWS PERCEPTUM	LG ABILENE	SU HYTONI		
		(RGT V/ENDO)	RENAN						
	HANSEL	GARFIELD	BERGAMO		ARCACHON	LG ASTERION			
	REBELDE	PILIER	KWS ULTM	5,5	KWS PARFUM	PICTAVUM			
	TALENDOR	SY MOISSON	RGT ROSASKO		SU MOUSQUETON	SY ADMIRATION			
	FRUCTDOR	CHEVIGNON	AUTRICUM		AGENOR	AMPLEUR	BACHELOR	BALZAC	
	RGT DISTINGO	LG ABSALON	GENY	5	GREKAU	LG AUDACE	PRESTANCE		
	SOLINDO CS	RUBISKO	RGT MONTECARLO		RGT PACTEO	SU HYCARDI	SU HYREAL		
	GERRY	FORCALI	ARKEOS		HYACINTH	LG ACADIE			
	MACARON	LG AURIGA	LG APOLLO	4,5	(POSITIV)	RGT PALMEO			
TENOR	RGT SACRAMENTO	RGT CESARIO		SU ECUSSON	SHREK				
Variétés sensibles		WINNER	UNIK						
	BOREGAR	ASCOTT	ADVISOR		CELEBRITY	JUNIOR	KWS AGRUM	LG ARLETY	
	KWS EXTASE	GRMM	DIAMENTO	4	LG SKYSCRAPER	RGT TWEETEO			
	PBRAC	PASTORAL	NEMO		SHAUN	SU ADDICTION			
	SYLLON	RGT LETSGO	PROVIDENCE						
	MUTIC	MORTIMER	COMPLICE	3,5					
Variétés sensibles		RGT PERKUSSIO	ORLOGE						
	SEPIA	LG ARMSTRONG	AMBOISE	3	SPACIUM				
			2,5						
			2						

Résistance des variétés au risque DON* (*Fusarium graminearum*) - échelle 2023/2024

* : déoxynivalénol

Source des données : ARVALIS-Institut du végétal

Sources des échantillons : Essais Inscription (CTPS/ GEVES) et post-inscription (ARVALIS)

Exemple de spécialités fongicides et mélanges à appliquer au **stade floraison**

	Matières actives	Dose homologuée	Dose produit pour ne pas dépasser un investissement de 30 euros (précédents autres que maïs)	Dose produit minimum en situation de risque élevé (précédent maïs)	Efficacité sur fusariose des épis (Fusarium)	Efficacité rouille	Efficacité septoriose
BALMORA BALTAZAR, ABNAKIS	tébuconazole : 250 g/L	1 l/ha	1 l/ha	1 l/ha	Moyenne	Bonne	Faible
FIANAKY MAYANDRA	tébuconazole : 200 g/L	1.25 l/ha	1.25 l/ha	1.25 l/ha	Moyenne	Bonne	Faible
CARAMBA STAR SUNORG PRO / JUVENTUS/ METCOSTAR / RELMER PRO	metconazole : 90 g/L	1 l/ha	0.75 l/ha	1 l/ha	Moyenne	Moyenne	Moyenne
DJEMBE SOLEIL SAKURA CLARENCE	bromuconazole : 167 g/L tébuconazole : 107 g/L	1.2 l/ha	1.2 l/ha	1.2 l/ha	Moyenne	Bonne	Moyenne
PROSARO PIANO STOCKHOLM EC	tébuconazole : 125 g/L prothioconazole : 125 g/L	1 l/ha	0.6 l/ha	0.8 l/ha	Bonne	Bonne	Bonne
ONNEL KESTREL	prothioconazole : 160 g/L tébuconazole : 80 g/L	1 l/ha	0.6 l/ha	0.8 l/ha	Bonne	Bonne	Bonne
Produit Recomposé	prothioconazole 250 g/L tébuconazole 200 g/L	Praktis pro 1 l/ha Mayandra 1.25 l/ha	0.8 l/ha + 1 l/ha	0.8 l/ha + 1 l/ha	Bonne	Bonne	Bonne

Conseils traitements fusariose

RESPECTER LES BONNES CONDITIONS D'APPLICATION



Si la situation est à risque et donc qu'un traitement est recommandé, il faut le positionner au plus proche du début de la floraison (sortie des premières étamines) afin qu'il soit le plus efficace possible contre *Fusarium graminearum*, ou contre une flore mixte de *Fusarium graminearum*, et de *Microdochium spp.*

Du point de vue de l'application, le volume d'eau doit être au minimum de 150 L/ha, quelles que soient les buses utilisées. Les essais ARVALIS ont montré que le volume de bouillie est plus important que le choix des buses ou le recours à d'éventuels adjuvants.



Inutile de faire d'insecticide dans les blés, les micro-hyménoptères, les syrphes, les cantharides sont très nombreux pour réguler les quelques pucerons présents.



Mélange fongicide + insecticide interdit



ORGE Hiver

Stades et état des cultures

Les barbes sont présentes dans 100% des parcelles.

Désherbage orge – annuelles - chardons annuels - vivaces

Ne plus désherber les orges

Maladies

Conseil

Terminez les protections



ORGE de PRINTEMPS semée ce printemps 2024

Stades et état des cultures

Les orges de printemps semées début mars sont au stade 1 nœud.

Orge de printemps au stade 1 nœud



Désherbage

Les organes n'ont pas toutes été désherbées.



Doses en fonction des adventices au stade JEUNE à 3-4 feuilles

Herbicides	Doses homologuées	Coûts (€/ha) à la dose homologuée	Alchémille	Eleuet	Capselle	Céraiste	Coquelicot	Fumeterre	Gaillet ⁽¹⁾	Géranium sp.	Lamier	Matricaire	Mycosotis	Pensée	Ravenelle-Sarve	Renouée lièron	Renouée oïseaux	Repousse colza	Stellaire	Véroniques sp.	Ombellifères
metsulfuron*	0.03 kg	8	0.02	-	0.02	0.02	0.02			0.02	0.025	0.02	0.025	+	0.025	+	+	0.02	0.02	(2)	0.02
Aka	1.5 l	48	+	1	1	+	1		1		1				1	1	0.75				
Allié express	0.04 kg	20	0.04		0.04	0.04	0.04		+	0.04	+	0.04	+	+	0.04	0.04	+	0.04	0.04	+	0.04
Allié max SX	0.035 kg	20	+	+	0.03	0.03	0.025			0.03	0.03	0.025	0.025	0.035	+	-	0.035	0.035	0.025	(2)	0.03
Allié star SX	0.045 kg	19	0.045	+	0.045	0.035	0.03			0.035	0.045	0.03	0.035	+	0.045	+	0.045	0.03	0.03	(2)	0.035
Arktis/Barnum	1.5 l	35	+	1.5	1.5	1.5	1.5	-	1.5	+	1.5	1.5	+	1.5	1.5	+	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5
Bofix/Boston/	2.5 l	30		2.5	+	2.5	+		2.5		-	+	+		2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Canopia	0.07 kg	18.5		+	0.07	-	+		0.07	0.07	0.07	0.07			0.07	0.07			0.07	0.07	+
Chekker	0.2 kg	32	+		0.1	-	+	-	0.15	+		0.1	-		0.1	+	+	0.1	0.1		+
Croupier OD	0.67 l	-		-	0.5	-	0.5	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.6		0.5	-		0.5	0.5		0.6
florasulame*	0.15 l	16.5		+	0.07	+	0.1		0.07	+		0.07			0.07	+	+	0.07	0.05		+
fluroxypyr*	200 g (1 l)	22.3					180		120				180		180	180	+	+	120		
Harmony MSX	0.15 kg	21	0.05	-	0.1	-	0.1	-	+	0.1	0.05	0.15	0.1	0.1	0.15	0.15	0.15	0.05	0.05	+(2)	0.1
Impetus	0.2 kg	17	0.2	0.2	0.2	+	0.2	0.2		0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	+	+
Kart	1.8 l	32.6	+	+	1.2	1.2	1.5		1.5	+	1.5	1.2			1.2	1.2	+	1.2	1.2		+
Omnera LQM	1 l	31	1	+	1	1	1		1	1	1	1	1	+	1	1	1	1	1		1
Phyton	0.1 kg			-	0.1	-	0.1	+	+	0.1	0.1	+	0.1		0.1	0.1	+	0.1	0.1	+	0.1
Picotop	1.33 l	23		1.3	1.2	1	1.3	1.3	+	1.3	1.3			1.2	1.2	1.3	+	1.2	1.2	1.2	
Pixxaro EC	0.5 l	23		0.5	0.5	+	+	0.5	0.5	0.5					0.5	+			0.5		+
Synopsis	0.05 kg	24	+	+	0.035	0.035	0.05		0.05	0.035	0.035	0.035	0.035	+	0.035	-	0.05	0.035	0.035		0.05
Trezac	0.2 kg	-	+	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2					0.2	+					+
Zypar	1 l	31	+	+	1	1	1	+	1	1	1	+	+		1	1	+	1	1		+

(1) Sur gaillet le sigle + signifie une efficacité moyenne permettant de retarder le développement du gaillet et de protéger la culture en attendant une intervention de rattrapage. Il n'est pas forcément nécessaire d'utiliser la dose la plus forte.

(2) Efficacités sur véroniques feuille de lierre, efficacité satisfaisante sur les autres espèces de véronique.

* Nombreuses spécialités.

Si présence de chardons ou rumex



	jusqu'à 2 nœuds	coût €/ha	IFT	jusqu'à dernière feuille étalée	coût €/ha	IFT
Gaillet	Nombreuses spécialités de fluroxypyr solo 100 g (4) ou Starane Gold/Kart 0.7 - 0.9 (2, 4)	8 13-17	0.5 0.4-0.5	Pixxaro EC 0,5 (0 - 4) à partir du 01/03 Omnera LQM 1 (4, 2)	22.5 33	1 1
Chardon	Chardex/Effigo 1.5 (4) à partir du 15/02 ou Bofix 2.5 (4) à partir du 01/03 ou Aka 1 (4, 2) à partir du 01/02 ou Ariane New 2.5 (4) à partir du 01/03	21.5 30 32 40	0.75 1 1 0.7	Spécialités de metsulfuron-méthyl solo* 25-30 g (2)	6-8	0.8-1
Rumex de souche**	Nombreuses spécialités de fluroxypyr solo 140 g (4)	11	0.7	Spécialités de metsulfuron-méthyl solo* 25-30 g (2) Allié Star SX (2) 30g Harmony M SX (2) 100g Pixxaro EC 0.5 (4)	6-8 12.5 14 22.5	0.8-1 0.7 0.7 1

**A réaliser à au stade dit « cigare », au moment où la dernière feuille est enroulée autour de la hampe florale.

Maladies

On observe les premières taches d'helminthosporiose, de rhynchosporiose et des pustules de rouille naine. Il conviendra de surveiller les parcelles. Une stratégie en 2 applications sera peut-être à prévoir cette année.

Attendre le stade 2 nœuds, avant de décider d'une intervention précoce.

En présence significative d'helminthosporiose : prévoir SDHI, strobilurines et / ou prothioconazole.
Ne pas dépasser les 50 euros par hectare d'investissement fongicide total en 1 ou 2 passages.

Foyer d'helminthosporiose sur Planet



Foyer de rhynchosporiose sur Planet



Verse

Rgt Plante et KWS Thalys sont sensibles à la verse. Le fort développement et le faible ensoleillement incite à être vigilant.

Niveau de risque de verse	1 Nœud	2 Nœuds	Dernière Feuille	Gonflement	Sortie des barbes	Coût €/ha	IFT
Faible <i>(Variétés peu sensibles Printemps sec ou sol à faible RU Ensoleillement important)</i>	Impasse					0	0
Moyen (potentiel élevé ou variétés sensibles)	TERPAL 0,8 l		ETHEVERSE 0,5 l			7	0,6
	BOGOTA PLUS 0,8 l					10,5	0,5
						9	0,5
Élevé (potentiel élevé et variétés sensibles) <i>Forte végétation Printemps humide Excès azote Faible ensoleillement</i>			ETHEVERSE 0,7 l			10	0,9
	MODDUS 0,25 l					13-14	0,9
	PROTEG DC / MODDUS EVO 0,2 l						
	TERPAL 1 l					17-19	1,06
ORFEVRE 0,75 l		ETHEVERSE 0,3 l					



CEREALES SECONDAIRES

Ne pas dépasser les 40 euros par hectare d'investissement fongicide total en 1 ou 2 passages.
 Une spécialité à base de prothioconazole type PROSARO ou ELATUS ERA fera l'affaire.



Analyses de sol

Pensez à réaliser des analyses ou de vérifier les ph des parcelles !

Résultats dans une même parcelle :

Beau blé !



ph 7



Blé qui ne pousse pas !



ph 5,6





Féverole d'hiver

Stades et état des cultures

La floraison est en cours, les premières gousses sont visibles.

Maladies

Que ce soit le premier fongicide ou le second, il est à prévoir maintenant début floraison.

Sur **féverole pure**, prévoir 2 à 3 traitements en fonction de la météo.

Sur **méteils grains** : blé + féverole ou triticale + féverole



Attention au respect de la réglementation « abeille ».

Les féveroles sont en fleur. Le nouvel arrêté définit une période pendant laquelle les fongicides sur féveroles devront être appliqués le soir : 2 heures avant le coucher de soleil défini par l'éphéméride et 3 heures après.

Cela signifie que les traitements devront être réalisés entre 18h et 23h. L'idéal est même de réaliser les traitements après 20h !



Pois d'hiver

Pas de maladies actuellement

Prévoir Amistar 0.8 ou Prosaro 0.8 à appliquer début floraison

Pois CASINI en fleur

Les sangliers remuent la parcelle



Attention au respect de la réglementation « abeille ».

Les pois sont en fleur. Le nouvel arrêté définit une période pendant laquelle les fongicides sur pois devront être appliqués le soir : 2 heures avant le coucher de soleil défini par l'éphéméride et 3 heures après.

Cela signifie que les traitements devront être réalisés entre 18h et 23h. L'idéal est même de réaliser les traitements après 20h !

Voir article en fin de bulletin





DEGATS DE FAUNE SAUVAGE ET ESPECES SUSCEPTIBLES DE CREER DES DEGATS

Signalement de dégâts ([cliquez](#))

SIGNALEMENT DE DÉGÂTS

Date saisie: 03/04/2023

AGRICULTURES & TERRITOIRES

Informations:

Nom: Prénom:

Raison sociale:

Département: Veuillez sélectionner un département:

Commune:

Téléphone: Email:

Département agricole: Sélectionner:

Département du dégât: Veuillez sélectionner un département:

Après avoir choisi une commune, cliquez le curseur pour identifier la zone précise des dégâts.

Dégâts sur la commune:



TOURNESOL

Stade et état des cultures

Les semis du lundi 8/04 sont au stade 2 petites feuilles. Les semis du 13 avril sont au stade cotylédons.



Surveillez régulièrement les limaces, les oiseaux, les tipules !

Tournesol conventionnel semé le 8/04/2024





DESHERBAGE AU SEMIS

C'est la dernière année d'utilisation du S-Métolachlore

Ne pas dépasser la nouvelle dose réglementaire de 1000 g/ha de S-Métolachlore.

Afin de limiter la contamination des eaux, ne pas utiliser de produits à base de S-Métolachlore sur les zones de captage !

Les graminées peuvent être gérées avec des herbicides de postlevée avec faible grammage de matière active.

Voir les stratégies désherbage ci-dessous

Pré-semis	Post-semis Pré-levée	5-6 F	Coût (€/ha)	IFT
Flore classique + crucifères (moutarde, colza)				
ATIC AQUA 2,2 l/ha ⁽¹⁾ si risque renouées ou MERCANTOR GOLD 1 l/ha si risque graminées	RACER ME 2 l/ha ou CHALLENGE 600 3 l/ha ou PROMAN 2 l/ha ⁽²⁾		92 à 108	1,5 à 1,8
Efficacité plus régulière si le MERCANTOR GOLD (dernière campagne) est incorporé sur 3 cm.				
Meilleure efficacité si ATIC AQUA est incorporé sur 6-8 cm dans la semaine après l'application.				
	DAKOTA P 2 à 2,5 l/ha + CHALLENGE 600 2,5 l/ha ou DAKOTA P 2,5 l/ha puis RACER ME 1,5 l/ha		103 à 115	1,1 à 1,25
			110	1,1
Flore classique + ombellifères + crucifères + renouées liseron				
ATIC AQUA 1,75 à 2,2 l/ha ⁽¹⁾	NOVALL 1,5 à 1,87 l/ha ⁽²⁾		77 à 97	1,5 à 1,8
Flore classique + Gaillets + Ethuses + Morelles				
	NOVALL 1,5 l/ha ⁽²⁾		53	0,8
si renouées	DAKOTA P 2 à 2,5 l/ha + PROMAN 2 l/ha Se limiter à 2 + 2 sur sols légers, finsants ou battants.		112 à 123	1,1 à 1,32
Ambrosiées				
L'ambrosiée nécessite une gestion à la rotation (destruction en interculture et dans les autres cultures de la rotation).				
	PROMAN 2 à 2,5 l/ha ⁽²⁾	VIBALLA 1 l/ha ⁽⁴⁾	111 à 128	1,7 à 1,83

ATIC-AQUA (efficace sur [amarante](#), [chénopode blanc](#), [renouées](#)) : attention à la phytotoxicité si fortes pluies au moment de la germination

PROMAN (efficace sur morelle, chénopode, renouée et ambrosiée)

Attention à la sélectivité :

Ne pas utiliser si taux d'argile < à 15 %.

Maxi 1,5 l/ha si taux d'argile compris entre 15 et 30 %.

1 application par an.

Réglementation de quelques herbicides utilisables sur tournesol

Produits sans restriction drainage et DVP	DVP 5m obligatoire	DVP de 20m obligatoire	Buses antidérive obligatoires	Produits interdits sur sol drainé	Produits interdits sur sol drainé > 45% argile	DOSE à ne pas dépasser
ATIC AQUA	AMPLITEC (dernière année d'utilisation)	CHALLENGE	Metolachlore (dernière année d'utilisation)	Metolachlore (drains coulants) (dernière année d'utilisation)		metolachlore 1000g (dernière année d'utilisation)
DAKOTA P	DUAL GOLD (dernière année d'utilisation)	NOVALL				DAKOTA 1152 g/ha max / 2 ans
DAVAI (Variété résistante)	MERCANTOR GOLD (dernière année d'utilisation)	PAPEL				
EXPRESS SX (variété résistante)		RACER (distance sécurité riverain de 20m)				
		SUNBRIGHT (Variété résistante)				
PROMAN - INIGO						
PROWL						
PULSAR (Variété résistante)						
VIBALLA						



SEMIS

Conseils Voir Agrosaone N°8

Les semis du 13/04 lèvent.
Des parcelles qui ressuient vite pourraient être semées cette semaine.



Lutte alternative :

Afin de lutter contre les dégâts de taupins présents sur les racines de la culture de maïs, l'utilisation de produit de biocontrôle comme la substance active « SPINOSAD » qui peut être une alternative aux « néonicotinoïdes ». Ce produit de biocontrôle peut permettre de limiter voire de supprimer l'utilisation d'insecticides à base « cyperméthrine » présent dans le « BELEM » par exemple.

Le SPINOSAD ([SUCCESS GR](#)) peut également être utilisé sur la culture de sorgho afin de lutter contre la pression taupins.

Fiche CEPP 2018-037 : [Lutter contre les taupins du maïs au moyen d'un produit de biocontrôle](#)

Désherbage

Ne pas dépasser la nouvelle dose réglementaire de 1000 g/ha de S-Métolachlore.

Afin de limiter la contamination des eaux, ne pas utiliser de produits à base de S-Métolachlore sur les zones de captage !

La date de fin d'utilisation des stocks de produits à base de S-Métolachlore est fixée au 20 octobre 2024.

Conseils

Y a-t'il un risque graminées ?

- **Oui, un risque graminées existe** = Les produits racinaires ont tout leur intérêt.

Voici quelques programmes complets « Tout en prélevée ».

Spécialités	Doses en L / Ha	Stade d'application	Commentaires
ISARD + MERLIN FLEXX	1,2 à 1,4 1,5	Prélevée	
DUAL GOLD S + pendimethaline 400 g/l (nombreuses spécialités)	1 2.5	Prélevée	Ne pas dépasser 1000 g / ha de S-Metolachlor Ne pas utiliser sur zones de captage.
DUAL GOLD S + ADENGO XTRA	1 + 0.4	Prélevée	Ne pas dépasser 1000 g / ha de S-Metolachlor Ne pas utiliser sur zones de captage.
DUAL GOLD S + ISARD	1 + 0.7	Prélevée	Ne pas dépasser 1000 g / ha de S-Metolachlor Ne pas utiliser sur zones de captage.
CAMIX + ISARD	2.5 + 0.7	Prélevée	Ne pas dépasser 1000 g / ha de S-Metolachlor Ne pas utiliser sur zones de captage.
ISARD + ADENGO XTRA	0.9 + 0.35	Prélevée	
ISARD + ALCANCE SYNCTEC	1 + 2	Prélevée	
DAKOTA-P	3 à 4	Prélevée	Produit complet. Intéressant si on souhaite réduire les IFT
DAKOTA-P + MERLIN FLEXX	3 + 1.5	Prélevée	

Les mélanges CAMIX + ADENGO sont maintenant interdits

[ADENGO XTRA](#) = Attention au manqué de sélectivité sur sols filtrants !

Réglementation de quelques herbicides utilisables sur maïs

Produits sans restriction drainage et DVP	DVP 5m obligatoire	DVP de 20m obligatoire	Buses antidérive obligatoires	Produits interdits sur sol drainé	Produits interdits sur sol drainé > 45% argile	DOSE à ne pas dépasser
ATIC AQUA	ADENGO XTRA (1 an / 2)	ALCANCE SYNC TEC	Metolachlore (dernière année d'utilisation)	Metolachlore (drains coulants) (dernière année d'utilisation)		metolachlore 1000g (dernière année d'utilisation)
BANVEL	AMPLITEC (dernière année d'utilisation)	CAPRENO		CAMIX (drains coulants) (dernière année d'utilisation)		CASPER 0.4 kg/ 3 ans
BENTA 480 SL	CALARIS (1 an /3)	DECANO				Bentazone 1000g max
BIATHLON	CALLISTO	KALTOR				DAKOTA P – ISARD 1152 g/ha de DMTAP max / 2 ans
CALLIPRIME –XTRA	CALLISTO plus	LAUDIS WG				KART 1.2 max
CASPER (voir colonne dose)	CAMIX (dernière année d'utilisation)	MAISOTRIONE si dose > 0.75				LONTREL 1.2
CONQUERANT	DUAL GOLD (dernière année d'utilisation)	MILAGRO DUO				MINERVE 0.4 kg en 1 ou 2 fois
DAKOTA P	ELUMIS	MONSOON ACTIVE / MONDINE				PEAK 26.6 g / 3 ans
EQUIP	ELYPSE 50 WG	NIKITA				
ISARD	ISERAN	RINIDI WG				
KART	ONYX	SOUVERAIN OD				
LONTREL						
LAGON (pas Adengo année suivante)						
MERLIN FLEX (pas Adengo année suivante)						
NISSHIN						
PEAK (voir colonne dose)						
PREDOMIN						
PROWL						
TITUS						
TOMIGAN						

Fertilisation azotée du maïs

Voir Agrosaône N°13

Fertilisation P et K du maïs

Voir Agrosaône N°13



SOJA

Semis

Les semis du 15/04 lèvent.

Pallador semé le 15/04



Désherbage

Conseil

Spécialités autorisées en prélevée :

Ne pas dépasser la nouvelle dose réglementaire de 1000 g/ha de [S-Métolachlore](#).

Afin de limiter la contamination des eaux, ne pas utiliser de produits à base de [S-Métolachlore](#) sur les zones de captage !

La date de fin d'utilisation des stocks de produits à base de [S-Métolachlore](#) est fixée au 20 octobre 2024.

[ATIC-AQUA](#) (graminées, en pression modérée, [amarante](#), [chénopode blanc](#), [renouées](#)) : attention à la phytotoxicité si fortes pluies au moment de la germination.

[PROMAN](#) (morelle, chénopode, renouée et ambrosie)

Attention à la sélectivité :

Ne pas utiliser si taux d'argile < à 15 %.

Maxi 1,5 l/ha si taux d'argile compris entre 15 et 30 %.

1 application par an.

Réglementation de quelques herbicides utilisables sur soja

Produits sans restriction drainage et DVP	DVP 5m obligatoire	DVP de 20m obligatoire	Buses antidérive obligatoires	Produits interdits sur sol drainé	Produits interdits sur sol drainé > 45% argile	DOSE à ne pas dépasser
BASAGRAN	AMPLITEC (dernière année d'utilisation)	ATIC AQUA	Metolachlore (dernière année d'utilisation)	Metolachlore (drains coulants) (dernière année d'utilisation)		metolachlore 1000g (dernière année d'utilisation)
CENTIUM	DUAL GOLD (dernière année d'utilisation)	BISMARK				Bentazone (1000 g)
CORUM	MERCANTOR GOLD (dernière année d'utilisation)					
DAVAI						
PROMAN						
PROWL						
PULSAR						



SORGHO



Le sorgho est une culture exigeante en ce qui concerne la température. Pour assurer une levée rapide et régulière, le sol doit être réchauffé.

La petite taille des graines impose une préparation soignée du lit de semence pour assurer un bon contact sol-graine et une profondeur de semis régulière entre 2 et 4 cm.

Le semis au semoir monograines (sans dépasser 60 cm d'écartement) est à privilégier, pour la régularité de semis et pour des éventuels binages. Cependant, le sorgho peut s'adapter assez facilement aux différentes techniques de semis, y compris au semis direct. Dans le cas d'un semis avec un semoir céréales, semer 1 rang sur 2 et augmenter la dose de semis de 10 %.

Date et conditions de semis

	Sorgho grain	Sorgho fourrager monocoupe	Sorgho fourrage multicoupe
Types de précocités adaptées à la région	Groupe septentrional Très précoce	Groupe 1 Précoce à demi tardive et de taille moyenne	Toutes variétés
Besoins en sommes de températures (base 6 °C)	Grain à 25 % d'humidité 1790 à 1810 °C = maïs grain mi-précoce (indice 320)	Ensilage à 30 %MS 1650 à 1700 °C = maïs grain fourrage mi tardif (indice 350)	1 ^{ère} coupe 45 à 70 jours après semis
Dates de semis	1 ^{er} au 20 mai (sud BFC) 15 au 25 mai (nord BFC)		15 mai au 1 ^{er} juillet
Ecartement entre rangs	40 à 60 cm (monograines) * minimum 35 cm (semoir à céréales)		12,5 à 25 cm (semoir à céréales)

* possible avec un semoir à maïs (écartement de 80 cm) mais perte de potentiel et moins de concurrence pour les adventices.



Il est nécessaire d'attendre le réchauffement du sol au minimum à 12 °C pour semer.

Densité de semis

La densité de semis dépend de la précocité, du potentiel de rendement et du débouché. Plus une variété est précoce, plus son indice foliaire et son nombre de grains par panicule sont faibles. Les variétés très précoces nécessitent donc une densité de peuplement plus élevée que les variétés tardives.

Les densités sont à majorer de 10 à 15 % si les conditions de semis sont difficiles. Retenir la dose la plus faible pour les sols à plus faible potentiel.

Sorgho grain variété très précoce, Groupe 1

	Culture non irriguée	Culture irriguée
Sols séchants	300 000 à 350 000 grains/ha	
Sols profonds	340 000 à 375 000 grains/ha	370 000 à 420 000 grains/ha

Sorgho fourrager monocoupe

Ecartement de semis	Variétés ensilage et double usage	Variété à usage méthanisation
40 à 50 cm	210 000 à 250 000 grains/ha	230 000 à 270 000 grains/ha
50 à 60 cm	190 000 à 230 000 grains/ha	210 000 à 250 000 grains/ha
60 à 80 cm	180 000 à 200 000 grains/ha	200 000 à 240 000 grains/ha

Sorgho fourrager multicoupe

Type Sudan grass	Type hybrides
25 à 30 kg/ha	20 à 25 kg/ha

Dés herbage

Sur graminées type Panic, seul Alcance Syntec au semis apporte une efficacité.

Les antigaminées racinaires comme Isard ou Mercantor n'auront aucune efficacité en postlevée sur graminées estivales.

Le [S-Metolachlore](#) est donc inutile sur sorgho.

PROGRAMME DE DESHERBAGE

		Semis	Levée	3 F	4 F	6 F	8 F	Coût (€/ha)	IFT	Sélectivité
Prélevée anti-dicots										
ALCANCE SYNCYTEC 2 à 2,5 l	Renfort sur chénopodes							50 à 63	0,8 à 1	■
ALCANCE SYNCYTEC 2 l + CALLIPRIME XTRA 0,2 l								75	1,8	■
Post levée anti-dicots										
Chénopodes, morelles, renouées persicaires... Dicots + panics Renfort panics, sétaires A privilégier en cas de graminées	DECANO 0,4 l							10	0,3	■
	BOA 0,8 l							66	1	■
	ISARD 0,8 l + DECANO 0,4 l							27	0,9	■
	BOA 0,8 l + MERCANTOR GOLD 1 l							98	1,7	■
	Si liseron	STARANE 200 l l							20	1
Si chardon	LONTREL SG 174 g							52	1	■

Légende : Risque de phytotoxicité

■ faible ■ assez faible ■ assez élevé ■ parfois élevée ■ élevée



RAPPEL PAC – BCAA 7

Les systèmes en monoculture et l'obligation de rotation

Concernant les systèmes en monoculture de printemps, il sera vérifié qu'une culture secondaire a été implantée chaque année à l'automne au plus tard le 15 novembre et qu'elle est restée en place jusqu'au 15 février.

Concernant les systèmes en monoculture d'hiver, les cultures dérobées ne pouvant pas être implantées et demeurer entre le 15 novembre et le 15 février, une culture principale différente de celle de la monoculture devra être mise en place au moins une année sur une période glissante de quatre ans. Ainsi lors du 1^{er} contrôle de 2025, deux cultures principales devront être constatées entre 2022 et 2025.

Exemple : une exploitation de 100 ha est composée de 4 parcelles dont l'assolement a évolué entre 2022 et 2025 sauf pour ce qui concerne la parcelle de 15 ha, restée en monoculture de maïs.

Année 2022		Année 2023		Année 2024		Année 2025	
Mais grain (15 ha)	Blé tendre hiver (25ha)	Mais grain puis cult. Secondaire (15 ha)	Blé tendre hiver (25ha)	Mais grain et cult. Secondaire (15 ha)	Blé tendre hiver (25ha)	Mais grain et cult. Secondaire (15 ha)	Tournesol (25 ha)
Colza (35 ha)	Tournesol (25 ha)	Blé tendre (35 ha)	Lentille (25 ha)	Blé tendre (35 ha)	Orge hiver (25 ha)	Colza (35 ha)	Lin (25ha)

En 2025, il sera vérifié que la rotation pluriannuelle est respectée :

- La parcelle en maïs grain satisfait la norme car une culture secondaire a été mise en place chaque année à compter de 2023 ;
- La parcelle en colza a été emblavée en blé tendre en 2023 et 2024, deux cultures principales sont donc recensées ;
- La parcelle en blé tendre est semée en tournesol en 2025, deux cultures principales se sont donc bien succédées sur la période de 4 ans ;
- La parcelle en tournesol en 2022 accueille une culture différente chaque année.



METEILS ENSILAGE - RECOLTE

En somme de températures base 0 depuis le 1^{er} février, **les 900°C nécessaires pour une récolte ensilage sont maintenant atteint dans la toute la Haute-Saône.**

Il ne reste plus qu'à trouver un créneau météo pour réaliser les récoltes.

Mélange trèfle - luzerne



Mélange ray-grass - trèfle incarnat - vesce



COUVERTS – INTERCULTURES

REGLEMENTATION sur le GLYPHOSATE

- Glyphosate interdit lorsque le labour est positionné juste avant le semis.
- Autorisé pour nettoyer le labour d'hiver avant semis de cultures de printemps.
- Ne pas dépasser la dose de 1080 g/ha (3 l/ha de spécialité à 360 g/l) par année civile.
- Nombre d'applications précisé dans les AMM des spécialités

JACHERES

Dates de présence des jachères :

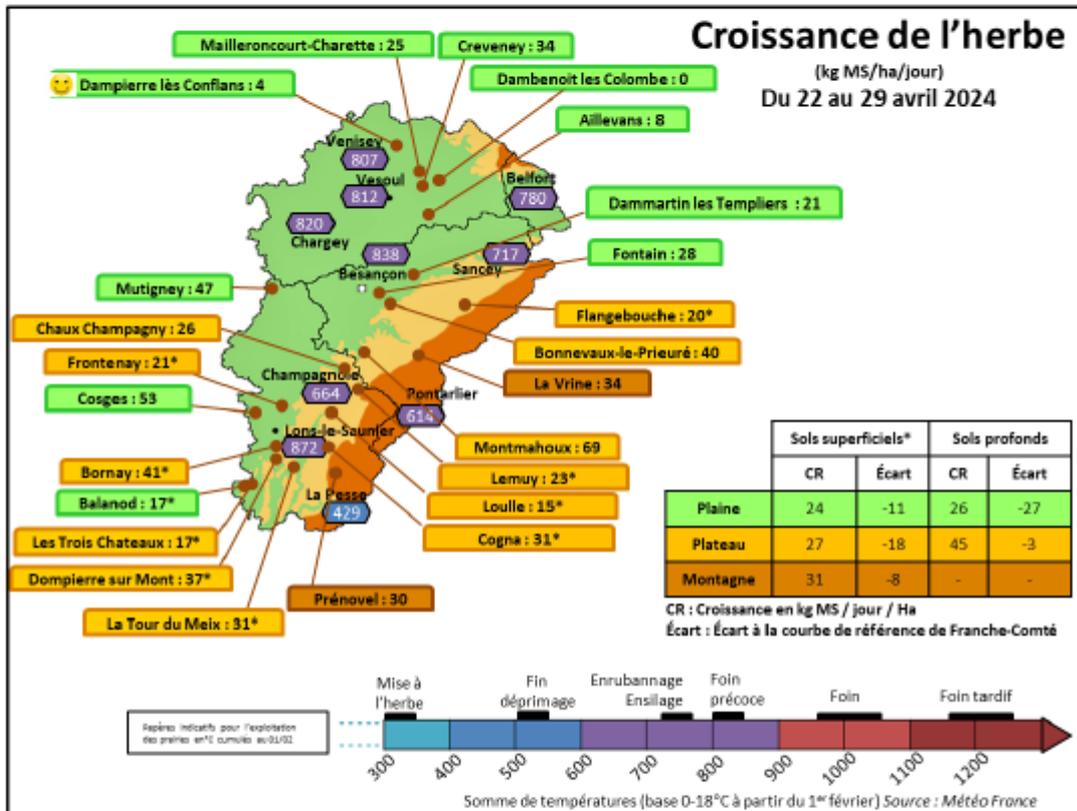
- du 1^{er} mars au 31 Août pour la jachère normale et
Broyage interdit du 1^{er} mai au 9 Juin
- du 15 Avril au 15 Octobre si jachère mellifère
Aucun broyage autorisé avant le 15 octobre



Météo de l'herbe du 22 au 29 avril

Des conditions de pâturages délicates

Après le froid qui a freiné les croissances, le retour de précipitations a perturbé le pâturage. Les sols profonds restent souvent détrempés et nécessitent de la vigilance pour préserver le capital de la prairie. Les phases de déprimage (stade pissenlits en fleurs) vont pouvoir se réaliser en altitude après des mises à l'herbe récentes. En secteur plaine et premiers plateaux, les rotations au pâturage se poursuivent ; surveiller les parcelles à plus de 15 cm herbomètre (ou 3/4 botte) qui seront à débrayer pour la fauche. Le retour de conditions anticycloniques est enfin annoncé.



Repères « Conduite du troupeau » du 22 au 29 2024

	39		25-90		70	
	Foin	Ensilage	Foin	Ensilage	Foin / Enrub.	Ensilage
Lait par vache (kg / VL)	24.6	26.2	24.6	28.2	24.9	26.3
TB (g / kg)	37.3	39.7	38.2	40.2	38.4	40.6
TP (g / kg)	33.7	33.7	33.5	34.1	33.4	34.4
Coût total ration (€ / 1 000 kg de lait)	110.4	143.8	143.2	168.7	139.7	164.8
Coûts concentrés & mrx (€ / 1 000 kg de lait)	73.0	82.1	87.0	96.3	55.0	82.7
g concentrés / kg de lait	188.0	175.0	199.0	158.3	218.5	206.0

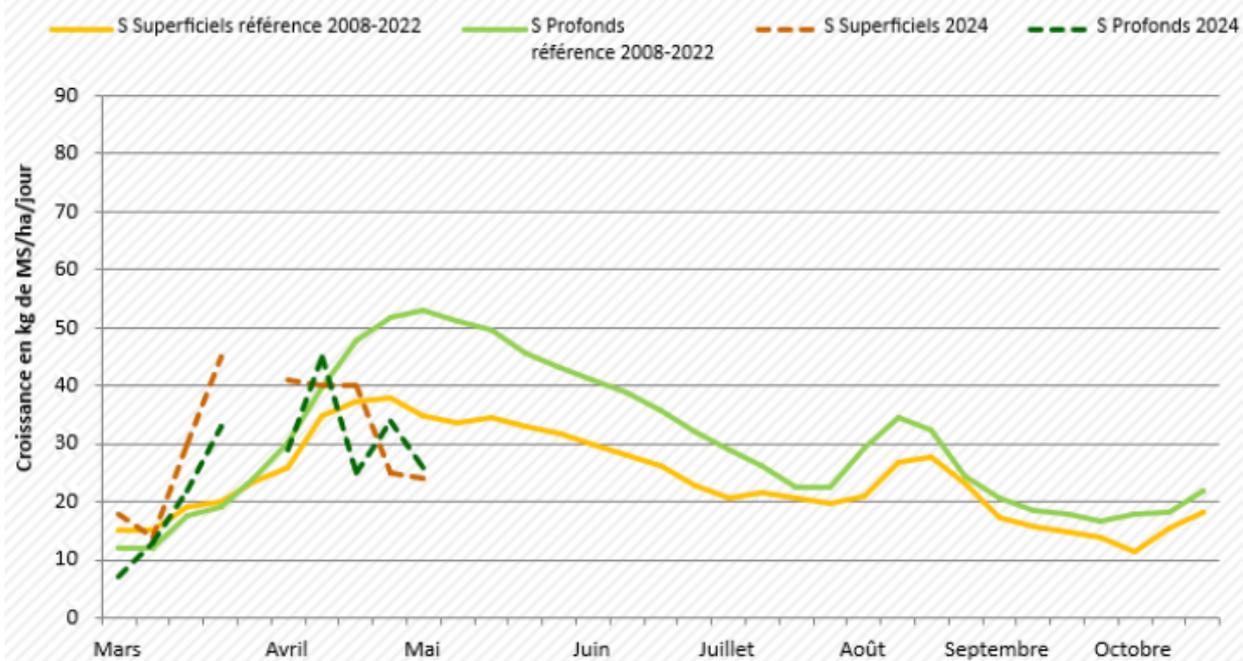
Point de vue de l'éleveur : Ghislain Sirveaux (Scea du Charmille, Dampierre les Conflans, 70)

« On a mis à l'herbe relativement tôt, début avril donc on est au 2^{ème} tour de pâturage mais les vaches massacrent les parcelles, gaspillent de l'herbe, mais en même temps on ne peut pas les garder dans les bâtiments... On n'a pas eu de pic de production laitière comme on a d'habitude. En ce moment, elles produisent 25 L / VL en moy. avec à l'auge 3,5 kg de bon foin, 10 kg de maïs ensilage, 2 kg de tourteau et 1 kg de céréales. La production est en-deçà de celle attendue à cette saison. Sans compter le temps supplémentaire passé à nettoyer les trayons pour la traite. Ce mois-ci il a plu 85 mm sur la commune ! »

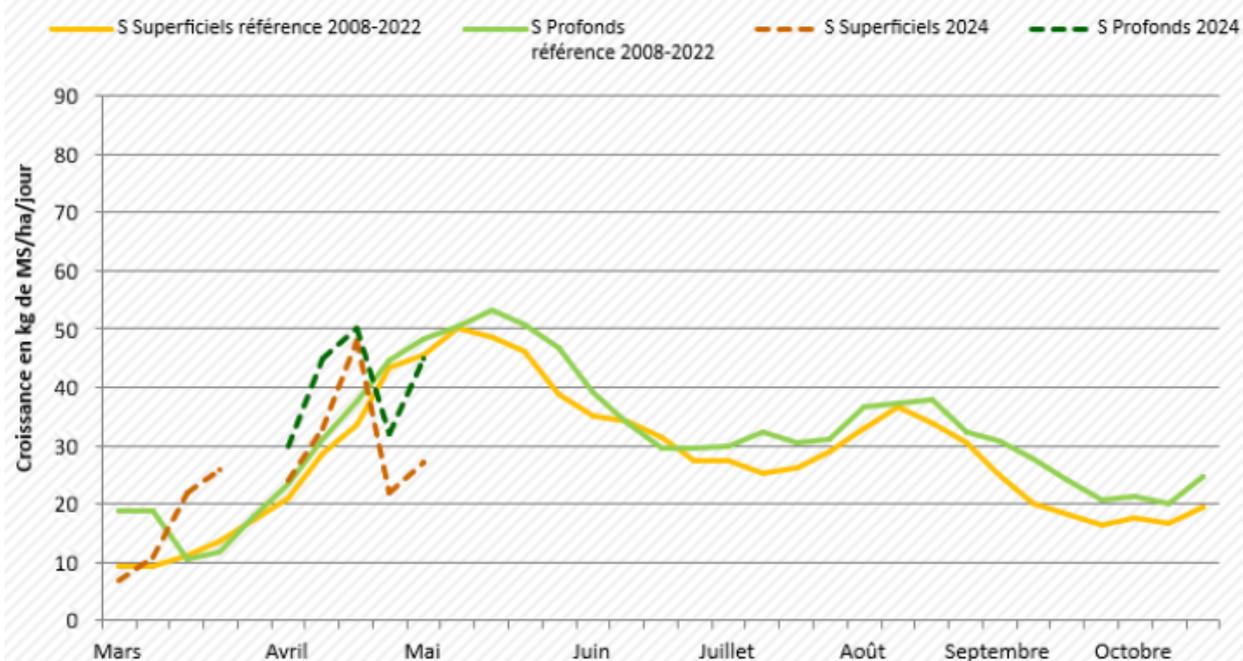
Propos recueilli par Margaux Party – CA70

Groupe Herbe Franche-Comté

Courbe de croissance de l'herbe en plaine



Courbe de croissance de l'herbe sur les plateaux





Trouvez la Distance de Sécurité Personnes Présentes et Résidents (DSPPR) de votre produit ([cliquez](#))

ARVALIS

Distance Riverains

Trouvez votre distance de sécurité riverains

L'outil Distance Riverains permet de connaître la Distance de Sécurité Personnes Présentes et Résidents (DSPPR) de votre produit, appelée aussi Distance de Sécurité Riverains (DSR) ou ZNT riverains.

Lien vers [les textes réglementaires](#)

Les distances de sécurité s'appliquent entre la fin de la rampe de traitement (dernier jet actif) et les limites de propriétés des lieux d'habitations (maison, lotissement...) et des zones accueillant du public ou des travailleurs présents de façon régulière (exemples : écoles, bureaux, hôpitaux ...).

Trouvez la Distance de Sécurité Personnes Présentes et Résidents (DSPPR) de votre produit en quelques clics :

1. Choisissez votre culture
2. Retrouvez votre produit dans une liste de produits homologués
3. Obtenez la Distance de Sécurité Personnes Présentes et Résidents (DSPPR)

 COMMENCER

Cet outil donne uniquement les distances à respecter par rapport aux riverains ; il ne donne pas les ZNT vis à vis des points d'eau ou les dispositifs végétalisés permanents. Cet outil concerne les grandes cultures de plein champ : céréales, oléagineux, protéagineux, betterave, pomme de terre, lin, etc ...

Lien vers [En savoir plus](#)

 ARVALIS - Institut du végétal décline toute responsabilité concernant d'éventuelles imprécisions ou inexactitudes des résultats obtenus par l'utilisation de



Pois, soja, lentille : de nouvelles restrictions phytosanitaires en floraison ([cliquez](#))

Le Conseil d'État a annulé la présence des pois, soja et lentille dans la liste des cultures considérées comme non attractives pour les pollinisateurs. Cette décision rendue le 26 avril 2024 a des conséquences immédiates sur les conditions d'applications des produits phytosanitaires sur ces cultures.

🕒 Publié le 2 mai 2024 - Par Marie-Christine Bidault

Pourquoi de nouvelles règles phytosanitaires sur pois, soja et lentille ?

C'est en vertu de données scientifiques disponibles lorsque la liste a été élaborée en 2022, que les juges du **Conseil d'État** ont retiré le **pois** (*Pisum sativum*), le **soja** et la **lentille** de la liste « des cultures non attractives pour les pollinisateurs » publiée dans le [BO du 24 mars 2022](#). Émanant de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) et du ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA), les travaux mentionnés indiquent que les trois cultures « sont attractives pour les **abeilles** à miel, les abeilles solitaires et/ou les bourdons, éventuellement sous certaines conditions ».

➔ Lire aussi : [Pesticides et abeilles : un toxiscoré pour noter l'effet des molécules phyto et adapter les traitements](#)

En revanche, la littérature scientifique ne permet pas de justifier la suppression de la liste d'autres cultures comme les céréales à paille, ray-grass, houblon ou pomme de terre.

Quelles sont les nouvelles contraintes d'applications des phytosanitaires sur pois, soja et lentille en floraison ?

Une culture attractive est définie comme « une culture qui, par sa nature, présente un attrait pour les abeilles ou d'autres insectes **pollinisateurs** ». Cela entraîne des règles précises à respecter pour les applications de produits **phytosanitaires** pendant leur période de **floraison**. Les pois, soja et lentille sont donc désormais concernées par [l'arrêté pollinisateurs du 21 novembre 2021](#) ou arrêté « abeilles », qui encadre les applications d'**herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, régulateurs et adjuvants en pulvérisation**, sur les cultures attractives.

➔ Lire aussi | [Le nouvel arrêté pour la protection des pollinisateurs pendant la floraison en milieu agricole.](#)

L'arrêté mentionne que les **applications** doivent intervenir uniquement pendant les deux heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les trois heures qui suivent. Ce choix horaire tient au fait que la présence des **pollinisateurs** décroît au cours de l'après-midi, et de façon particulièrement forte à partir de deux heures avant le coucher du soleil, avant de disparaître complètement au coucher du soleil.

➔ Lire aussi | [Fongicides sur colza : quelles sont les conditions d'utilisation prévues par l'arrêté abeilles ?](#)

Des exemptions sont prévues dans le cas de l'activité exclusivement diurne d'un **bioagresseur** ou de la présence de maladie dont le traitement fongicide ne peut pas attendre la plage horaire concernée.



- Le 15-16 mai 2024 – 2 demi-journées de démo



INVITATION

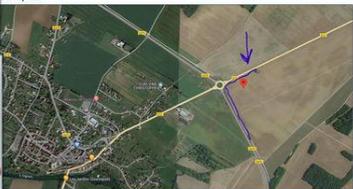
Le réseau FREDON Bourgogne Franche-Comté organise 2 demi-journées de démonstration d'un **effaroucheur autonome à corvidés** développé par la société Agriprotech (<https://www.agriprotech.fr/fr/>). La technologie utilisée qui combine effarouchement laser et sonore, éloigne de nombreuses espèces d'oiseaux.



Ces deux demi-journées auront lieu sur une parcelle de l'EARL des 3 M, à la sortie de Pesmes (70140) au croisement entre la D12 et la D475 (<https://maps.app.goo.gl/qLYN26275jNdGPG9>) :

- Le 15 mai 2024 à 14h
- Le 16 mai 2024 à 9h30

Il est possible de se garer le long de la parcelle comme indiqué sur le plan ci-après :



Vous espérant nombreux,

Le réseau FREDON BFC



Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône
17 quai Yves Barbier - BP 20189
70004 VESOUL
Tél.: 03 84 77 14 40

Site internet :



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation. Cliquez pour lire le [BSV Grandes Cultures](#).

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

UN CONSEIL
PHYTOPHARMECEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IFO1762